

nom) ne mettait jamais le pied dans l'église, et Jean-Louis était catholique.

Au moment des offices, le vieux pauvre se sentait entraîné à confondre sa prière avec celle des fidèles. Le chant sacré, la lumière, des cierges, l'appareil* de l'autel, l'harmonie de l'orgue, le recueillement de la foule, tout le frappait d'admiration.

Des ruisseaux de larmes coulaient à travers les rides de son visage. Un grand malheur ou un profond remords semblaient agiter son âme. Un prêtre, l'abbé Sorel, se rendait chaque matin à Saint-Jean pour célébrer la messe, il était fort charitable ; Jean-Louis, son pauvre privilégié, recevait chaque jour sa petite aumône.

II

Un jour, Jean-Louis n'était pas à sa place accoutumée. L'abbé Sorel, jaloux de ne pas perdre le fruit de son aumône, s'informe du pauvre, cherche sa demeure, la trouve enfin, et quelle est sa surprise de voir, au lieu d'un misérable réduit, un riche appartement, et dans un coin, au milieu de la richesse, un misérable grabat* sur lequel gisait* le vieux mendiant.

La présence du prêtre ranima le vieillard dans ses douleurs ; et d'une voix pleine de reconnaissance, il s'écria : « Monsieur l'abbé, vous daignez vous souvenir d'un malheureux tel que moi ! — Mon ami, répondit l'abbé Sorel, le bon prêtre n'oublie que les heureux du monde, je venais savoir si vous aviez besoin de quelques secours.

— Je n'ai besoin de rien, répondit le vieux pauvre, ma mort est prochaine ; ma conscience seule n'est pas tranquille. — Votre conscience ! Auriez-vous quelque grande faute à expier ? — Un crime énorme, pour lequel toute ma vie a été une longue et inutile expiation. — Un crime sans pardon !

il n'en est point, répondit le prêtre, Dieu ouvre toujours ses bras au repentir.

— Eh bien ! dit le mendiant, vous allez entendre une horrible histoire mais ce n'est pas à un prêtre que je veux la conter, c'est à un homme qui me tend une main amie ; car je suis indigne des sacrements et des prières de l'Eglise. Oh ! cependant, ajoute-t-il avec émotion, quand vous m'aurez entendu comme homme, si vous pouvez m'entendre comme prêtre, je vous obéirai, je m'humilierai, et vous m'aidez à mourir.

III

« Je suis le fils d'un pauvre vigneron de Bourgogne, honoré de l'affection du seigneur de mon village. Je fus accueilli au château, et lorsque bientôt on vit mes progrès, on m'éleva au rang de secrétaire de la maison. J'entrai dans ma vingtième année quand la Révolution éclata. Ambitieux, ma position me fatigua bientôt. M. le comte, craignant d'être arrêté, renvoya ses domestiques, me conserva seul et vint avec sa famille se réfugier à Lyon, pour échapper plus facilement à l'échafaud.

La Terreur régnait dans toute sa puissance. On avait confisqué tous leurs biens ; mais leur retraite était inconnue. Une seule personne en position de révéler leur secret et de les arracher à leur asile eut la lâcheté de les dénoncer. Ce délateur*, c'est moi !!!

Le père, la mère, deux filles, un jeune garçon de dix ans, furent jetés dans un cachot. Le prétexte le plus faible suffisait pour les envoyer à l'échafaud. L'accusateur public n'avait point de motif contre cette noble famille. Un homme se rencontra qui inventa contre eux le crime de conspiration contre la république. Ce calomniateur, c'est moi !!!

L'arrêt fatal fut prononcé. Le fils seul fut épargné à cause de son jeune âge, orphelin destiné à pleurer toute sa famille.